

INFORMATION ET PRESSE

- OT -

VENUE de M. Spaak à BERNE

Points à régler (le lundi 10 novembre 1947) :

- 1) Lieux auxquels la presse et les photographes auront accès lors de la remise du don de radium au Conseil fédéral le vendredi 21 novembre à 12h00.
- 2) Enregistrement éventuel par la radio et le ciné-journal suisse de la cérémonie dans la salle du Conseil fédéral. Ceci paraît important, car la diffusion du discours prononcé par M. Spaak à cette occasion serait une excellente manière de démontrer que la neutralité de la Suisse a été vraiment active et constructive pendant la guerre (ce dont beaucoup de gens ne sont pas encore convaincus) - en donnant la parole à quelqu'un qui, en tant qu'avocat de notre pays, présente le double avantage de n'être pas Suisse et d'être un homme d'état dont la réputation internationale n'est plus à faire.
- 3) Listes des journalistes à inviter pour la conférence de presse de M. Spaak.
 - a) journalistes accrédités à Berne -
 - b) association de la presse étrangère.

cartes d'accès

Important:

à trois ans
class. Par
quelle voie afin
pour permettre
M. Etter de le
recevoir de cette
diffusion ?

Ceci a été
répl. ce lundi
matin: j'ai remis
les listes au vicomte
de Lantsheere. *CM*

CM

Berne, le 10 novembre 1947.

Plan de caméra dans la salle d'audience.
Radio diffusion d'accès.
Cartes p' le Hall.

